Service Départemental d'Incendie
et de Secours des Hautes-Alpes

PREFET DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
21 JUIL. 2022
COURRIER N° 2

Séance du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes le mardi 5 juillet 2022

Délibération N° 2022/2-5

OBJET : Convention partenariale Conseil Départemental/SDIS : conditions d'activation de la clause de revoyure

Ce rapport devait initialement être remis en séance ; il sera proposé à l'automne.

En effet, compte tenu de la situation économique nationale et financière de l'établissement, le Président CANNAT explique à l'assemblée les difficultés que rencontre notre établissement pour boucler le budget de fonctionnement pour 2023.

Le Président CANNAT explique des discussions doivent être engagées entre le Département des Hautes-Alpes et le SDIS des Hautes-Alpes : un rendez-vous avec le DGS du Département est prévu le 11 juillet prochain.

Ces négociations doivent prendre en compte la façon de limiter le gap entre les recettes et dépenses de fonctionnement, accentué par:

- l'indexation des vacations ;
- l'inflation ;
- l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

Pour le Président CANNAT, il est important que le Département puisse venir en aide au SDIS dans cette période.

Il en appelle également au soutien des conseillers départementaux présents.

Il précise également à l'assemblée que les recettes sont bloquées à 1,2 % et l'inflation prévisionnelle pour 2022 à 5,5 %.

Le présent rapport sera donc présenté lors de la séance du Conseil d'Administration du mois d'octobre prochain.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 2022/2-5

Nombre de membres :		Le mardi 5 juillet 2022 à 14 H 30, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes s'est réuni à l'Etat-Major du SDIS des Hautes-Alpes à GAP après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, Président.
- en exercice	20	
- présents	16	
- pour	17*	
- contre	0	
- abstention	0	
- ne participant pas au vote	0	
* Pouvoir de M. Christian HUBAUD à Mme Valérie GARCIN-EYMEOUD		

Etaient présents :

Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD + Madame Claire BARNEOUD + Madame Corinne CHANFRAY + Monsieur Maurice CHAUTANT + Madame Carole CHAUVET + Monsieur Jean-Marc DUPRAT + Monsieur Daniel GALLAND + Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD + Madame Maryvonne GRENIER + Monsieur Vincent MEDILI + Monsieur Juan MORENO + Madame Ginette MOSTACHI + Madame Valérie ROSSI + Madame Bernadette SAUDEMONT + Madame Anne TRUPHEME

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du report de la présentation de ce rapport lors du conseil d'administration du mois d'octobre prochain.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CANNAT

Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration du SDIS 05, compte tenu de la réception en Préfecture le : 21 JUIL. 2022
et de la publication-notificaton le : 21 JUIL. 2022

Pour le Président du Conseil d'Administration
et par délégation,
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

Colonel Hors Classe Patrick MOREAU